

# HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
  
REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES  
  
DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE  
  
ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 16

Ayant pris part au vote  
(vote public) : 21

- o Pour : 21
- o Contre : 0
- o Abstention : 0
- o Blanc : 0
- o Nul:0

Date de convocation :

Le 11 mars 2025

Date d'affichage :

Le 11 mars 2025

DELIBERATION N° :

DC/2025-03-17/23

OBJET DE LA SEANCE :

Ressources Humaines

Tableau des emplois

Actualisation

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars,  
A 20 h 00, le Conseil Communautaire  
s'est réuni en séance ordinaire et publique  
à Saint-Bonnet-le-Froid (salle des Trois Vallées),  
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.  
(Secrétaire de séance : Gilles JURY)

Présents : MM. DURIEUX Pierre, VALLAT Robert, GRANGE Jean-Paul, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, PEYRARD Nicolas et Mmes DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, MARCON Catherine, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusée : Mme JAMES Marie-Laure

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert

Pouvoirs : M. GOUY Pascal donne son pouvoir à Mme DREVET Hélène  
M. MOULIN Christophe donne pouvoir à Mme MARCON Catherine  
Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à Mme MEYNET Isabelle  
M. SABY François-Régis donne pouvoir à M. MOUNIER Lucien  
M. POINAS Jean-Michel donne pouvoir à Mme DURIEUX Gladys

\*\*\*\*\*

M. le Président expose au Conseil Communautaire que le Code Général des Collectivités Territoriales et la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée fixent les conditions dans lesquelles s'effectuent le recrutement, le mouvement ainsi que l'évolution de la carrière des agents relevant de la Fonction Publique Territoriale.

Dans ce cadre, l'assemblée délibérante fixe, par délibération, la liste des emplois à temps complet et à temps non-complet, confiés à un personnel relevant des collectivités territoriales.

Ainsi, afin d'assurer le bon fonctionnement des services et faire face aux besoins du service, une mise à jour du tableau des effectifs s'avère régulièrement nécessaire avec la tenue d'un tableau des effectifs du personnel.

Vu la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée par la loi n°2007-148 du 2 Février 2007 de modernisation de la Fonction Publique,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 88-15 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifié portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatifs aux agents non titulaires,

Vu le décret n° 91-298 du 20 Mars 1991, modifié, relatif aux dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les dispositions du Code Général de la Fonction Publique,

Considérant que le tableau des effectifs doit obéir au principe de sincérité,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le tableau des emplois permanents ci-dessous qui indique la situation du personnel communautaire à la date de la présente délibération :

FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché Principal	Directeur Général des Services	Occupé : Titulaire	35 H
Attaché principal	Directeur ALSH Dunières et Directeur Opérationnel Jeunesse	Occupé : Titulaire	35 H
Rédacteur	Directrice Administrative et Financière	Occupé : Détachement	35 H
Rédacteur Principal 1 <sup>ère</sup> classe	Directrice des Ressources Humaines	Occupé : Titulaire	35 H
Rédacteur Principal 1 <sup>ère</sup> classe	Chef de projet PVD	Occupé : Titulaire	35 H
Rédacteur Principal 2 <sup>ème</sup> classe	Responsable développement services à la population	Occupé : Titulaire	35 H
Adjoint Administratif	Secrétaire / Comptable	Occupé : CDD	28 H
Adjoint Administratif	Secrétaire / Comptable	Occupé : Titulaire	24.5 H
Adjoint Administratif Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe	Responsable Technique	Occupé : Titulaire 80% TP de droit	35 H

FILIERE TECHNIQUE			
Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	Agent d'entretien piscine	Occupé : Titulaire	24 H
Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	Agent d'entretien piscine	Occupé : Titulaire	24 H
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	Agent d'accueil et d'entretien gîte et HPVc	Occupé : Titulaire	18 H
Adjoint Technique	Agent d'entretien Petite Enfance	Occupé : Titulaire	17.5 H
Adjoint Technique Intercommunal	Agent d'entretien et d'animation	Occupé : Titulaire	23 H
Technicien Intercommunal	Agent chargé du SIG	Occupé : Titulaire	21 H
Ingénieur Principal	Agent chargé « Eau/Assainissement »	Occupé : Titulaire	35 H
Adjoint Technique	Agent Responsable « SPANC »	Occupé : agent mis à disposition	35 H

<u>FILIERE CULTURELLE</u>			
Adjoint du Patrimoine Principal de 1 <sup>ère</sup> Classe	Coordinateur Bibliothèques	Occupé : Titulaire	35 H
Assistant Enseignement Artistique Principal de 1 <sup>ère</sup> Classe	Musicien Intervenant	Occupé : Titulaire	20 H 1 ETP

<u>FILIERE SPORTIVE</u>			
Educateur des APS	Maître-Nageur Sauveteur	Occupé : Titulaire	35 H
Educateur des APS	Maître-Nageur Sauveteur	Occupé : Titulaire	28 H
Educateur des APS	Maître-Nageur Sauveteur	Occupé : Titulaire	28 H

<u>FILIERE ANIMATION</u>			
Animateur Territorial	Coordinatrice en Tourisme et Responsable Communication	Occupé : Titulaire	35 H
Animateur Territorial	Manager de Commerce	Occupé : CDD	35 H
Adjoint Animation Principal 1 <sup>ère</sup> classe	Coordinatrice en Tourisme	Occupé : Titulaire 80% TP / autorisation	35 H
Adjoint Animation Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	Agent d'accompagnement de l'enfant	Occupé : Titulaire	35 H
Adjoint Animation Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	Agent d'accompagnement de l'enfant	Occupé : Titulaire	30 H
Adjoint Animation Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	Agent d'accompagnement de l'enfant	Occupé : Titulaire	29 H
Adjoint Animation Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	Agent d'accompagnement de l'enfant	Occupé : Titulaire	29 H
Adjoint d'Animation Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	Agent d'accompagnement de l'enfant	Occupé : Titulaire	35 H
Adjoint d'Animation Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	Agent d'accompagnement de l'enfant	Occupé : Titulaire	20 H
Adjoint d'Animation	Directeur centre ados	Occupé : Titulaire	35 H
Adjoint d'Animation	Agent d'animation ALSH Dunières - Riotord	Mise en dispo d'office : Titulaire	32 H
Animateur	Directeur CLSH St-Romain	Occupé : Titulaire	35 H
Animateur Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe	Directeur CLSH Montfaucon	Occupé : Titulaire	35 H
Adjoint d'Animation Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe	Agent d'animation ALSH Dunières/adjointe	Occupé : Titulaire	35 H
Adjoint d'Animation	Agent d'animation ALSH St-Romain	Occupé : contrat apprentissage	35 H
Animateur	Directeur CLSH Riotord	Occupé : CDD	30 H

<u>FILIERE MEDICO-SOCIALE</u>			
Agent Social Principal 1 <sup>ère</sup> classe	Agent de portage de repas	Occupé : Titulaire 80% TP / autorisation	35 H
Agent Social Principal 1 <sup>ère</sup> classe	Agent d'accompagnement de l'enfant + portage repas	Occupé : Détachement	30.25 H
Educatrice de Jeunes Enfants	Responsable RPE	Occupé : Titulaire	31.50 H
Educatrice de Jeunes Enfants	Directrice Crèche Montfaucon	Occupé : Titulaire	35 H
Auxiliaire Puériculture classe supérieure	Directrice Adjointe Crèche Montfaucon	Occupé : Titulaire	35 H
Auxiliaire Puériculture classe normale	Agent d'accompagnement de l'enfant crèche Montfaucon	Occupé : CDD	30 H
Auxiliaire Puériculture classe supérieure	Directrice Crèche Dunières	Occupé : Titulaire	35 H
Auxiliaire Puériculture classe supérieure	Directrice Adjointe Crèche Dunières	Occupé : Titulaire	35 H
Auxiliaire Puériculture classe supérieure	Agent d'accompagnement de l'enfant crèche Dunières	Occupé : Titulaire	35 H

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET  
Président,



Gilles JURY  
Secrétaire de séance,

Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le

Affichage et publication effectués le